

COMMUNIQUE

Colombes, le 2 mai 2015

Le mercredi 15 avril 2015, une personne qui travaille au CCAS de Colombes a téléphoné au curé de la paroisse St Pierre St Paul pour l'informer que « la municipalité avait décidé de faire enlever les affaires des personnes qui dorment sur le parvis la semaine suivante ». Il lui a aussi été demandé de les avertir. Il a répondu qu'il se réjouissait si une solution durable avait été trouvée pour chacun de ces hommes, mais que ce n'était pas à lui de les prévenir, car il n'avait aucune responsabilité dans cette décision. La personne lui a dit qu'elle ferait suivre cette remarque.

Le mercredi 15 avril, Mme Solange Ayel, administrateur au CCAS, représentante des associations qui œuvrent contre la pauvreté et la précarité, mandatée par le Secours Catholique, apprend par hasard à l'issue du Conseil d'Administration du CCAS cette décision du Maire et tente de la faire changer d'avis. Mme Ayel s'étonne que le Comité de suivi des sans abris, se tenant au CCAS en présence de nombreux professionnels et œuvrant depuis 3 mois à trouver des solutions dignes pour les personnes, n'ait été ni consulté, ni prévenu.

Mme Solange Ayel a écrit une lettre à Madame le Maire de Colombes, en date du 17 avril 2015. Elle attire l'attention sur des points importants et lui propose d'en parler avec elle directement.

L'Equipe d'Animation Pastorale de la paroisse St Pierre St Paul et St Etienne St Henri de Colombes qui se réunissait le 15 avril a été informée de la décision. Les membres ont décidé d'écrire une lettre datée du 19 avril 2015 à Madame le Maire pour lui demander de préciser les informations sur ses intentions, appeler d'abord au respect des personnes, et proposer de dialoguer.

A ce jour, ces deux lettres sont restées sans réponse écrite ou orale.

Le mardi 28 avril, vraisemblablement entre 13h30 et 14h30, les affaires personnelles de Chingo, Amar, Toni et Germain ont été enlevées du parvis de l'église St Pierre St Paul ou de la cabane de fortune que Germain avait commencé à construire dans les buissons le long du mur de la chapelle, sans que les intéressés n'aient été prévenus oralement ou par écrit. En plus des couvertures ou duvets, de vêtements, il y avait également leurs médicaments personnels, et la paire de lunettes de l'un d'eux.

Depuis le 28 avril, aucune solution d'hébergement ne leur a été proposée. Ils sont obligés de se cacher dans des buissons pour vivre et dormir, à même la terre, dans l'humidité avec la pluie et le froid qui sont revenus cette semaine.

La prochaine réunion du Comité de suivi est prévue le 12 mai à 14h au CCAS de Colombes.

Secours Catholique 92 - La Rampe (3 bis, rue Victor Hugo, à Colombes)

Ordre de Malte de Colombes

Solange Ayel, bénévole au Secours Catholique

Equipe d'Animation Pastorale de St Pierre St Paul et St Etienne St Henri de Colombes :
Grégoire Baudrier, François Cousin, Patrick Danset (diacre), Gisèle Enguélé-Ottou,
Marie-Luce Geiger, P. Olivier Joncour (curé), Bernard Jouglet, Anne Labastire,
P. Olivier Morand (vicaire), Annick Nyouki, Assita Sangone.